FO DGFiP
Maine et Loire

Comité Hygiène et Sécurité Condition de Travail

FO DGFiP 49 LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
02-41-74-53-04 fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

# Compte rendu du CHSCT du 16 avril 2018 et de la séance complémentaire du 23 avril 2018

En début de séance, les représentants **FO DGFIP 49** rappelle que le CHS CT doit demeurer un lieu de débats permettant d'avoir des éléments suffisants sur les projets soumis pour avis, ce qui n'est pas vraiment le cas pour le réaménagement de la DDFIP Rue Talot et pour la création du Centre de contact à l'ESI d'ANGERS.

**FO DGFiP 49** a réaffirmé sa demande relative à la dotation à tout agent en faisant la demande d'un double écran. Les représentants **FO** ont fait remarquer que l'ordre du jour de 11 points, n'est pas tenable sur une demi-journée et ont demandé à ce qu'il soit scindé en deux.

M DERRAC a répondu que, pour lui, les débats sont conviviaux, « c'est (son) sentiment », que l'étude de 11 points en une demi-journée, c'est possible et que, si c'est trop long, il n'y aura pas de « reconvocation », les points du jour non vus seront reportés au prochain CHSCT (en juin), « ce n'est pas loin ». !!!!

La CGT, la CFDT et Solidaires ont proposé de soumettre au vote l'enregistrement des débats. M DERRAC est catégoriquement opposé à ce procédé. M Fréville, Inspecteur Santé et Sécurité au travail (ISST) intervient en indiquant que l'enregistrement utilisé dans d'autres départements, fait perdre la souplesse des débats et donne un travail supplémentaire aux secrétaires animateurs des CHSCT.

Les représentants **FO DGFIP 49**, bien qu'opposés à cette pratique, réagit en indiquant qu'ainsi, les comptes rendus seraient plus proches de la réalité puisque sur le compte rendu du CHS du 28 novembre 2017, les interventions de **FO** ne sont pas mentionnés. Les représentants **FO** estiment que leurs interventions ont été censurées lors de la phase finale de rédaction de ce compte rendu.

M DERRAC propose finalement que le compte rendu du CHS CT du 28 novembre soit soumis au vote lors de la prochaine réunion afin de permettre de le compléter.

## Les travaux au centre de contact à l'ESI d'Angers

Les discussions ont porté sur la positionnement de la future salle de repos dans les locaux, sur la taille des bureaux, la qualité des panneaux acoustiques, puis sur le choix du revêtement au sol.

Les divers documents fournis par la Direction Générale nous permettent de supposer que des moquettes seraient posées au sol (pour diminuer la propagation du bruit). Afin d'adoucir les réactions des représentants du personnel, dont les représentants **FO** hostile à la moquette, divers documents nous ont été envoyés afin de nous persuader que la moquette, c'est bien, c'est plus sain, ça retient les acariens et ne les propage pas dans l'air ambiant... si l'entretien est régulier (utilisation d'un aspirateur muni d'un filtre spécifique, aération quotidienne des pièces... ). Il faudra donc sérieusement revoir le contrat de nettoyage.

La direction précise que ce ne sera pas de la moquette mais du tissu qui sera posé. Est-ce pour nous convaincre ?

M DERRAC propose qu'un avis soit donné lors du CHS du 5 juin. Un CHS sera convoqué avant s'il y a une modification par rapport aux travaux envisagés.

Pour tous les futurs agents de ce service, un bilan auditif sera réalisé par le médecin de prévention avant d'intégrer le centre de contact.

## Information sur le TAMRAP et le SAR

M TOURPIN a présenté ces 2 nouveaux services.

Le Service d'Appui au Réseau (SAR SPL) a démarré son activité Recouvrement le 18 avril. S'agissant d'une expérimentation, aucun agent n'y est affecté, ce service fonctionne avec l'équipe EDR en attendant sa création éventuelle. Un agent y est actuellement affecté, un deuxième arriverait début mai.

Les représentants **FO DGFIP 49** s'interroge sur la durée de l'expérimentation et sur l'affectation des agents (perte des indemnités ? Volontariat ?)

M TOURPIN répond qu'un bilan national sera fait au cours de l'automne, mais ne sait pas s'il y aura reconduction ou non de l'expérimentation ou création.
Il indique que les EDR toucheront leurs indemnités et que s'il faut, il y aura un « turnover » de l'équipe (avec ou sans volontariat).

Concernant le TAMRAP, la direction s'appuie sur les expérimentations faites dans 2 autres départements. Elle assure qu'au moment de sa mise en place, la capacité à recevoir les appels sera garantie.

Devant l'heure avancée (18h00), M DERRAC propose que le CHSCT continue le lundi suivant pour étudier le reste des points à l'ordre du jour... comme proposé par **FO** en déclaration liminaire...et pourtant non accepté au début du CHSCT par M DERRAC...

## ***Séance complémentaire du 23 avril 2018***

## Information sur le réaménagement à la DDFIP Talot

Le réaménagement du site est lié au regroupement du pôle fiscal du Bd Henri Arnault à la rue Talot et à la création de 2 nouveaux services : le SAR et le TAMRAP.

Un membre du service BIL, Monsieur Grévin présente les plans des 6 étages de la tour, rue Talot.

**Au rez-de-chaussée**, pas de changement. Des ouvrants vont être installés sur les baies des bureaux situés du côté cour- parking de la DDFIP.

**Au 1er étage,** installation du pôle TAMRAP. La salle de réunion sera réduite afin de créer le bureau qui accueillera les 2 inspecteurs. M DERRAC indique, qu'à terme, s' il y a des problèmes de place, la salle de réunion du 2e étage pourrait être transformée en bureaux, mais tient vraiment à garder la Salle Lenepveu en l'état !!!.**FO** est intervenu pour rappeler que la surface minimale par agent est de 9 m², et que donc le bureau « comptabilité »(5 agents) du futur pôle manquera d'espace. La cloison semi-vitrée demandée par les agents n'a pas été validée par la direction car amplifiant les bruits. Au final, M.DERRAC n'a pas souhaité faire évoluer les plans.....rétrécissant même le bureau des 2 cadres A d'1 ou 2 mètres carrés.

**Au second étage**, pas de changement.

**Au troisième étage**, installation du SAR. Le cloisonnement de ce service est abandonné, notamment pour des problèmes relatifs à la circulation de l'air (climatisation), et éviter un isolement des collègues EDR par rapport au reste du service CEPL.

**Au quatrième étage**, pas de changement pour le service SFDL. Installation de la Division des Affaires Juridiques. Les agents de la DAJ demandaient un cloisonnement maximum des bureaux. La direction indique que cette demande n'est pas réalisable à cause du chauffage et de la climatisation. **FO** est intervenu pour déplorer que l'espace regroupant 4 personnes du service est insuffisant au regard de la surface minimale par agent.

**Au cinquième étage,** « l'espace RH » est diminué du fait du transfert de l'activité au CSRH de Tours, un espace est créé pour la cellule PRO et un autre pour la formation professionnelle.

**Au sixième étage**, installation de la cellule Particulier. **FO** a émis une réserve quant à l'installation de bureaux à proximité de la porte donnant accès sur l'escalier de secours extérieur. .

Après cette présentation, les représentants **FO DGFIP 49** souhaitaient émettre un avis sur le projet. M DERRAC a proposé que les OS se réunissent et présentent leurs observations par écrit, le vote ayant lieu lors du prochain CHS CT. … Une première !!! Faut – il que les OS aient le même avis ?

Vos représentants syndicaux **FO** rappellent qu'ils sont attachés à leur indépendance et qu'ils ont et auront leur propre liberté d'expression !

Le CHSCT continue avec la présentation des fiches de signalement (2 dépôts de plainte et 1 main courante déposés suite à 3 agressions) et la lecture des déclarations d'accidents.

## Les membres du CHS CT ont ensuite étudié les registres Santé et sécurité au travail reçus

**Délégation des services sociaux- Cité administrative ANGERS :** le service se plaignait de la dégradation du nettoyage des locaux. La situation semble redevenue normale après intervention de la Direction auprès d'ONET.

**TPM SAUMUR** : le rideau métallique extérieur de la porte d'entrée du personnel qui ne descendait plus a été réparé le 28/03/2018. Le tiroir du caisson de sécurité ne ferme plus. L'ensemble sera remplacé par un caisson provenant d'une trésorerie fermée. Le remplacement d'un store vénitien est à l'étude.

**SIP CHOLET : l**es petits tapis de sols, placés devant les portes d'étage ont été retirés car pouvant provoquer des chutes. Le tapis de sol du sas de l'entrée a été remplacé le 22/03/2018.

**SIE ANGERS OUEST** : comme dans beaucoup de bureaux des bâtiments de la Cité, les collègues se plaignent de l'air extérieur qui passe autour des fenêtres, faisant chuter la température intérieure. Mme Adnot a indiqué que dans l'attente des travaux de rénovation, les agents de service continueraient, en fonction de leur disponibilité, à installer du mastic joint pour isoler le tour des fenêtres.

## Les propositions de dépenses validées

**- Achat de 36 fauteuils ergonomiques,**

**- Fourniture d'une Roller Mouse Pro 3 (sera en stock pour essai suite à une prescription médicale),**

**- Expertise thermique sur le CFP de Cholet (proposition d'une étude côté Sud du bâtiment, le CHSCT a demandé l'étude sur l'ensemble du bâtiment),**

**- Achat de 6 climatiseurs,**

**- Travaux de peinture au service dépenses et recettes de la TPM Angers en cofinancement,**

**- Cofinancement avec la Direction de 150 écrans 21,5 pouces. Sur ce sujet particulièrement suivi par FO DGFIP 49, la Direction a précisé, qu'à ce jour, seuls 365 postes de travail sont équipés en double écrans.**

## Questions diverses

**Trésorerie de Beaupréau** : le déménagement se fera au plus tard le 31/12/2018. Les travaux, dans ce nouveau bâtiment, sont pris en charge par la commune. Beaupréau accueillera 1 ou 2 agents de la trésorerie de La Romagne.

En effet, M DERRAC nous apprend que trois trésoreries fermeront au 31 décembre 2018 : **La Romagne, Beaufort et Chateauneuf sur Sarthe**. Il indique que le rythme des fermetures sera de 4 à 5 par an...Pour lui « les agents sont demandeurs de ces fermetures ». Les représentants **FO** lui ont rappelé que les agents ne leur donnent pas la même version et que c'est bien contraint et forcé qu'ils doivent partir !

**Trésorerie de Seiches** : la proposition de relogement du Maire ne satisfait ni la Direction Générale (loyer trop cher) ni la Direction Locale (c'est au 1er étage et pas de plain-pied...) donc pas de déménagement. M DERRAC précise qu'un bureau sera aménagé dans le local des archives pour permettre d'installer l'adjoint plus confortablement. Mais, il ajoute que le Maire est susceptible de mettre fin au bail actuel. Quid de la Trésorerie ? Monsieur DERRAC indique « Ils ne sont pas loin de Baugé !!!» (sic)

**Centre des Finances Publiques de Baugé** : l'antenne immobilière de NANTES est venue pour étudier un réaménagement de l'accueil. Le rapport vient juste d'être transmis au service BIL et est en cours d'étude. Lors de cette visite, l'antenne immobilière a noté la détérioration du bâtiment et a demandé l'installation d'un périmètre pour délimiter les zones dangereuses. Des travaux sont prévus pour sécuriser la zone. Des crédits ont été demandés en urgence par la Direction sur le bop 723.

Vos représentants **FO DGFIP 49** au CHSCT : Manuela BODIN et Olivier AUDOUX